

DATE		NOMBRE DE MEMBRES			SUFFRAGES		
Séance	Convocation	Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Sans opinion
21 mars 2026	17 mars 2026	19	18	19	19	0	0

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la Commune de Masseube, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune**.

Présents : Mesdames CLAMENS Martine, COSTA Monique, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DORBES Madeleine, LABAT Marie-Paule, NAVARRE Jane-Marie, PICHON-GBALOU Véronique et SOURIGUERE Véronique et Messieurs AUBIAN Jean-Michel, AVEZAC Fabien, BREIL Roger, DUTOYA Raymond, FERRIS Arnaud, GARBAY Jacques, MENDOUSSE Nicolas, MONCASSIN Jean et RIEU Alain.

Absent : Monsieur DANIELI Sébastien.

Procuration : Monsieur DANIELI Sébastien a donné procuration à Monsieur GARBAY Jacques. Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUX E.P.C.I ET AUX SYNDICATS MIXTES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les conseils municipaux doivent procéder à la désignation de leurs représentants au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes (article L.5211-8 du Code des Collectivités Territoriales). En effet le mandat des délégués est lié à celui du conseil municipal qui les a désignés.

En conséquence, ce mandat expire lors de l'installation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale suivant le renouvellement général des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à élire les nouveaux délégués.

Le Conseil Municipal procède à l'élection au scrutin secret.

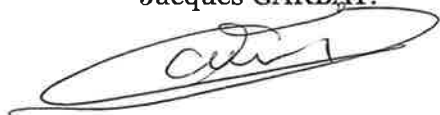
Les résultats sont les suivants :

SIVOM DE MASSEUBE			
ROGER BREIL	TITULAIRES		/
RAYMOND DUTOYA			
SYNDICAT DES EAUX DE MASSEUBE			
ALAIN RIEU	TITULAIRE	JEAN-MICHEL AUBIAN	SUPPLEANT
SYNDICAT MIXTE DES 3 VALLEES			
ALAIN RIEU	TITULAIRE	MARTINE CLAMENS	SUPPLEANT
SYNDICAT TERRITOIRE D'ENERGIE GERS			
RAYMOND DUTOYA	TITULAIRES		/
MONIQUE COSTA			
SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PNR DE L'ASTARAC			
JACQUES GARBAY	TITULAIRE	VERONIQUE SOURIGUERE	SUPPLEANTE

✍ demande à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir enregistrer la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire,
Jacques GARBAY.



Le Maire,
Roger BREIL.

